

## Vers une société de l'engagement

Des débats autour d'un service « républicain » obligatoire à la décision du Président de la République de promouvoir un service civique universel, et à la mission confiée aux Présidents des Assemblées sur l'engagement sous toutes ses formes, la question de l'implication citoyenne, des moyens de la susciter et de l'alimenter, en touchant toutes les catégories de la population, est au cœur des débats politiques.

Les associations sont très naturellement mobilisées sur ces sujets. L'engagement associatif est une démarche volontaire, mais pour qu'elle soit le plus accessible possible pour tous, quel que soit l'âge ou le milieu social, les pouvoirs publics ont un rôle à jouer, pour favoriser la sensibilisation, créer des cadres juridiques adaptés, favoriser les passerelles, pour que se développe une véritable « société de l'engagement ».

### ➤ Multiplier les opportunités de s'engager, pour tous, à tous les âges de la vie

Nous aspirons à une société de l'engagement dont l'avènement suppose des parcours citoyens faits de multiples expériences bénévoles et volontaires qui s'entrecroisent et se succèdent, et qui prennent place au sein d'organisations d'intérêt général. Le rôle de la puissance publique consiste à soutenir le développement d'opportunités variées afin que toutes les personnes, quels que soient leurs profils et leur âge, et en particulier celles qui sont a priori les plus éloignées de ce type de démarche, puissent s'engager.

Pour cela, des passerelles solides sont à construire entre les associations, le ministère en charge de la vie associative, l'Education nationale, le monde de l'Enseignement supérieur, ou encore avec l'entreprise et le monde du travail. En effet, la linéarité des trajectoires scolaires est peu propice aux expériences informelles ; à l'école, les espaces de vie scolaire, trop rares, demeurent fermés aux associations. Dans l'enseignement supérieur, la stigmatisation des années de césure illustre combien l'engagement étudiant et, de manière générale, les expériences hors cadre scolaire sont mal acceptées par l'institution. De même, le milieu professionnel ne favorise pas l'engagement. Un récent rapport remis au Ministre chargé de la vie associative, M. Patrick Kanner, montre la faible connaissance qu'ont les acteurs des congés d'engagement existants et combien bénévolat et mécénat de compétences restent encore marginaux.

Pour offrir au plus grand nombre une palette d'expériences d'engagement plus grande, ces passerelles doivent permettre :

- Un travail de sensibilisation à des moments biographiques charnières et dans des espaces clefs (formation, réorientations professionnelles, passage à la retraite, etc.).
- Une articulation et une sécurisation des parcours qui facilite la succession et/ou la juxtaposition de ces expériences d'engagement.
- Une reconnaissance et une valorisation de ces expériences bénévoles et volontaires.

➤ **Déployer toutes les potentialités du volontariat**

Une société qui monétise et instrumentalise l'ensemble des relations humaines et sociales va dans l'impasse. La question du don, par essence libre et gratuit, est incontournable. En ce sens, la puissance publique peut encourager et favoriser le bénévolat mais elle ne doit pas le réglementer.

Il en va différemment du volontariat qui occupe, à cet égard, une place spécifique dans la mesure où ses modalités permettent de lever des freins à l'engagement afin que cette expérience soit vécue pleinement et ouverte à tous.

Le sujet n'est pas traité aujourd'hui à la hauteur des potentialités qu'il renferme. Il peut être, bien davantage, un révélateur, un catalyseur, un accélérateur de cette société d'engagement que nous appelons de nos voeux.

Plusieurs dispositifs de volontariat existent déjà (volontariat de solidarité internationale, volontariat des sapeurs pompiers, service civique, etc.) dont les cadres juridiques peuvent être différents mais présentent aussi de nombreuses caractéristiques communes (durée significative, indemnité, accompagnement), sans parler des valeurs qui les sous-tendent. Un travail de réflexion globale permettrait de gagner en lisibilité et de sécuriser l'engagement volontaire. Il permettrait aussi d'identifier les champs où ce type de démarche, dense, longue et circonscrite dans le temps, pourrait encore trouver à s'épanouir (période hivernale dans le champ du social, période de vacances scolaires dans le champ de l'éducation, organisation de grands évènements dans le champ sportif, etc.). Nombre de pratiques associatives qui existent déjà pourraient ainsi trouver à être reconnues et développées. Car multiplier les formes et les lieux de volontariat revient aussi à multiplier les occasions de révéler ou de revivifier les désirs d'engagement de chacun, tout au long de sa vie.

➤ **Le volontariat des jeunes comme élément structurant d'une politique publique de soutien à l'engagement tout au long de la vie**

La jeunesse constitue un moment biographique particulièrement propice à l'expérience de volontariat : par définition, la jeunesse concerne tout le monde ; le travail de construction identitaire y est singulièrement agissant et structurant, et laisse des traces durables.

L'engagement de service civique constitue la forme la plus connue et la plus populaire de volontariat pour les jeunes. Il remporte aujourd'hui une adhésion large et croissante, des

jeunes eux-mêmes, des structures d'accueil, de l'opinion publique. Et ce plébiscite est indissociable de ses caractéristiques qui sont celles des pratiques de volontariat dans leur ensemble.

- La durée

Le volontariat suppose une durée significative qui est la condition d'une expérience transformatrice pour la personne volontaire comme pour le projet auquel elle contribue. Cette question de la durée est indissociable de celle de l'universalité, l'expérience montre qu'un temps long permet d'inclure des profils plus éloignés.

- L'indemnité

Le volontariat suppose des conditions matérielles permettant de ne pas pénaliser ceux qui ont fait ce choix inscrit dans une certaine durée. L'indemnité versée et la couverture sociale permettent, à ceux qui n'en ont pas les moyens, de subvenir à leurs besoins sans, pour autant, créer un volontariat à deux vitesses. Il s'agit, là encore, d'une question indissociable de celle de l'universalité. L'accompagnement

Le volontariat suppose un cadre et une attention particulière qui permettent à chacun de trouver sa place au sein d'un projet et d'un collectif déjà constitués. Ces derniers peuvent nécessiter un important travail d'acculturation, en particulier pour ceux qui n'ont pas d'expérience préalable en la matière. La mission prédéfinie mais évolutive selon les profils, l'accompagnement sur toute la durée de l'expérience, la formation, constituent autant de caractéristiques du volontariat qui en font une expérience transformatrice..

- Le seuil quantitatif

La possibilité pour chacun de vivre une ou des expériences de volontariat suppose, de manière très prosaïque, un nombre suffisant d'opportunités. Il s'agit là également d'une condition de son universalité dont les aspects qualitatifs et quantitatifs sont inséparables.

### ➤ En conclusion

Pour que l'engagement devienne un phénomène générationnel, l'Etat doit, en premier lieu, consacrer les moyens nécessaires à une montée en charge significative du service civique pour les jeunes, sous sa forme actuelle. Sans s'y substituer, d'autres formes de volontariat devraient également être reconnues et valorisées. Il s'agirait de mettre en place une véritable politique de soutien au bénévolat et au volontariat tout au long de la vie, et de créer un élan fort vers une société de l'engagement.